

Face aux actes graves survenus ces derniers jours, la Ville agit !

Depuis plusieurs jours, des actes d'une gravité particulière se sont multipliés sur notre commune : tirs de mortiers d'artifice visant des habitations, départs de feu à proximité immédiate des écoles, mise en danger de personnes : ces comportements sont inacceptables et appellent une réponse ferme des pouvoirs publics.

Mercredi soir, des tirs de mortiers d'artifice ont été dirigés contre le domicile de M. le maire. Les jours suivants, plusieurs autres incidents ont été signalés dans différents quartiers de la commune. Des artifices ont notamment été tirés dans le parc du Château, certains retombant dans les jardins de riverains.

Samedi soir, plusieurs individus ont également visé des écoles de la commune avec des mortiers d'artifice. Deux départs de feu se sont déclarés sur les talus surplombant les établissements scolaires, nécessitant l'intervention rapide des sapeurs-pompiers.

Au cours de ces mêmes événements, un jeune habitant de notre commune a été délibérément pris pour cible par un tir de mortier alors qu'il circulait avec des amis.

Ces agissements sont inacceptables.

Ils mettent en danger des habitants, des familles, des enfants, des biens publics et privés, ainsi que les personnels de secours amenés à intervenir.

Dans un contexte marqué par plusieurs épisodes de fortes chaleurs et par une sécheresse reconnue par les autorités de l'État, chacun mesure les conséquences dramatiques qu'un simple départ de feu pourrait provoquer.

Face à cette situation, M. le maire a déposé plainte après les tirs visant son domicile. Une nouvelle plainte sera déposée aujourd'hui concernant les départs de feu constatés aux abords des établissements scolaires. M. le maire encourage également toutes les personnes victimes de ces agissements à déposer plainte afin que chaque fait puisse être porté à la connaissance de la justice.

En parallèle, la Ville renforcera son action en lien avec la Police nationale et la Police municipale.

La municipalité prend dès aujourd'hui un arrêté municipal afin d'interdire l'utilisation d'artifices de divertissement sur le territoire communal, en dehors des manifestations dûment autorisées, ainsi que les feux et barbecues sur les espaces publics et naturels, afin de prévenir tout nouveau risque pour les personnes, les biens et notre environnement.

Cet arrêté sera appliqué en étroite coordination avec les services de la Police nationale et de la Police municipale afin d'assurer une présence renforcée sur le terrain pendant toute la durée des vacances estivales.

La Ville tient toutefois à rappeler une évidence : ces comportements restent le fait d'une minorité. Ils ne sauraient en aucun cas jeter le discrédit sur l'ensemble de la jeunesse, dont la très grande majorité fait preuve de respect et de civisme et souhaite profiter sereinement des vacances estivales.

« C'est précisément pour eux que la Ville continue de proposer un programme d'activités variées tout au long de l'été : sorties culturelles, activités sportives, loisirs, séjours et animations encadrées. Notre volonté demeure inchangée : offrir à chaque jeune des occasions de découvrir, d'apprendre, de partager et de s'épanouir dans un cadre sécurisé, respectueux des règles de la vie collective et des moyens de notre commune » souligne M. le maire, Emmanuel Bolle.

À celles et ceux qui pensent pouvoir agir en toute impunité, soyez assurés que la loi s'appliquera. Chaque infraction constatée sera systématiquement signalée aux autorités compétentes et les auteurs devront répondre de leurs actes devant la justice.

M. le maire tient à adresser un message de confiance à l'ensemble des habitants.

La municipalité est pleinement mobilisée pour assurer la sécurité, préserver la tranquillité publique et protéger notre cadre de vie.

« Je continuerai à assumer cette responsabilité avec détermination, dans le respect du droit, en étroite collaboration avec les services de l'État et avec le soutien de tous ceux qui œuvrent quotidiennement pour la sécurité de notre commune » précise M. le maire.

La municipalité remercie enfin les habitants qui, par leur vigilance, leur civisme et leur sens des responsabilités, contribuent chaque jour à faire d'Épône une ville où il fait bon vivre.